Marck : l'épave d'un navire du XVIIIe siècle identifiée sur la plage

Publié le 06/05/2015 PAR JEAN-PHILIPPE DELATTRE

Un bateau de commerce qui daterait de la fin du XVIIIe siècle a été découvert sur la plage de Marck en 2014. Les agents du Département des recherches archéologiques ont procédé cette année au sondage du site. Le résultat de l'étude devrait être publié à la fin de l'année.



Photo de l'épave retrouvée par Michel Maquerre en 2014.

Printemps 2014, Michel Maquerre, président du club de plongée de Marck, découvre sur la plage le fragment de **la coque d'un bateau**, visiblement très ancien. Il prévient aussitôt le DRASSM (Département des recherches archéologiques), dont plusieurs agents confirmeront l'importance de la découverte. Ils auront attendu près d'un an pour faire **un sondage sur le site**. « *Un sondage est comme une fouille mais avec une fenêtre plus réduite* », explique Cécile Sauvage, conservatrice du patrimoine responsable des littoraux du nord de la France. Elle rapporte que les premières études peuvent déjà situer l'époque à laquelle circulait ce navire.

Entre 25 et 30 mètres de long

D'après les **pièces de monnaie** et les **objets en céramique** retrouvés, **le navire daterait de la fin du XVIIIe siècle, début XIXe .** « *Il s'agit d'un bateau de taille importante, entre 25 et 30 mètres de long.* » L'octant, instrument de navigation, qui a été retrouvé sur le site, indique que le bateau évoluait en pleine mer, assez loin des côtes. « *On a plutôt affaire à un bateau de commerce à grande distance* », en conclut Cécile Sauvage.



Bien qu'il ne reste plus grand-chose du bateau sur la plage de Marck, **la découverte n'est pas bénigne**. « Peu d'épaves de cette période sont répertoriées, explique Cécile Sauvage. Celle-ci va nous aider à en savoir plus sur le type de commerce pratiqué dans la région, dans la Manche et en Mer du Nord. Nous pourrons faire le lien entre les documents d'archives et la réalité du terrain. » En contact avec le musée des Beaux-Arts de Calais, le DRASSM pourrait intervenir dans la cité des Six-Bourgeois l'an prochain afin de faire part des résultats de cette découverte. Le rapport d'études final devrait être délivré avant la fin de l'année 2015.

Gare aux pillages

Si Cécile Sauvage remercie les bénévoles et le service archéologie de la communauté d'agglomération Cap Calaisis venus en renfort pendant le sondage du site de Marck, elle regrette que plusieurs objets (mobilier, décoration...) aient été pillés entre la découverte et la fouille de l'épave. « Les objets documentés par le DRASSM appartiennent à l'État. Les prendre équivaut à du pillage et peut être puni par la loi. »

Si vous trouvez des objets ou une épave susceptibles de faire l'objet d'une étude archéologique, déclarez au plus tôt votre découverte au DRASSM au 04 91 14 28 00.